



Audience avec le nouveau Directeur Interrégional de la DSPOM !

U.R Réunion Mayotte

Le 18/07/2025, une délégation régionale de l'**UFAP UNSa Justice** a été reçue au siège de la DSPOM. Pour la **1^{ère} Organisation Syndicale Pénitentiaire de la Réunion**, cette rencontre avec le nouveau Directeur Interrégional, *M. Vincent DUPEYRE*, a été l'occasion de présenter notre ligne syndicale, mais aussi, **d'alerter l'Administration quant à l'état d'asphyxie du système pénitentiaire Réunionnais.**

Entre un parc pénitentiaire vieillissant, une surpopulation pénale galopante et une baisse drastique des effectifs en personnels, les fonctionnaires pénitentiaires sont à bout ! Avec un taux d'occupation moyen de nos établissements de 122% (soit plus de 1580 détenus pour 1246 places opérationnelles) et plus de 5200 personnes suivies en milieu ouvert (dont plus de 300 sous surveillance électronique), le système est au bord de l'implosion ! Les heures supplémentaires ne cessent de s'accumuler en raison d'une inflation pénale persistante (+7%) et des carences abyssales en personnel ! Pour l'UFAP UNSa Justice Réunion Mayotte c'est INADMISSIBLE !

L'Administration se doit de réagir sans plus attendre ! En organisation syndicale majoritaire, l'**UFAP UNSa Justice** a donc appelé à une politique d'accroissement des moyens ambitieuse ! **Il est urgent de doter l'ensemble des structures pénitentiaires de l'île (Etablissements et S.P.I.P) en moyens humains et immobiliers en adéquation avec les nombreuses missions qui incombent aux personnels pénitentiaires !** De plus, l'**UFAP UNSa Justice** a une énième fois alerté le D.I sur la sempiternelle question de la régularisation des MAD régionales, dont la plus ancienne date de bientôt 5 ans !!!!

Sensibilisé à nos revendications, le Directeur Interrégional a indiqué porter ce dossier, notamment au travers de la mise en place des futures E.L.S.P (mesure obtenue par l'UFAP UNSA JUSTICE dans le cadre du protocole d'Incarville) qui devraient être déployées en 2026 ! Cependant, le spectre des restrictions budgétaires à venir risque de grever fortement les efforts pouvant être consentis en matière d'apport de personnel, et cela tous corps et grades confondus, la D.S.P.OM souhaitant privilégier les structures pénitentiaires avec un faible taux de couverture.

Sur le plan immobilier, là encore, **l'UFAP UNSa Justice Réunion Mayotte a DENONCÉ « les rendez-vous manqués » par l'Administration :**

Au Centre de Détention du Port, les travaux relatifs à la restructuration de l'établissement peinent à avancer, mettant ainsi à mal les conditions de travail des personnels ! Pour autant, la volonté politique autour de « la création d'une structure modulaire » sur le domaine semble bien actée ! **La volumétrie du projet et sa temporalité restent toutefois à définir...**

Au Sud, le déménagement de l'ALIP est de nouveau au point mort et la Maison d'Arrêt de Saint-Pierre, établissement datant de la Compagnie des Indes, fait face à un vieillissement qui met chaque jour à mal la sécurité des personnels. L'UFAP UNSa Justice a donc de nouveau EXIGÉ la création d'un nouvel établissement pénitentiaire dans le sud de l'île.

En dépit des annonces réalisées depuis 2022, le projet d'une deuxième structure sur MAYOTTE n'avance toujours pas, et cela malgré une surpopulation carcérale de plus de 250%.

Pour l'UFAP UNSa Justice, cette situation ubuesque ne peut perdurer ! C'est une situation cataclysmique qui est en cours à Majicavo et qui se répercute inéluctablement sur les établissements réunionnais ! L'état doit donc mettre les moyens nécessaires à la réalisation de ce second établissement !

Seule satisfaction pour la DSPOM, l'ouverture de l'ALIP Ouest le 18 Aout prochain ! Cette **ouverture se fera cependant dans la douleur**, puisque pour parvenir à celle-ci, l'Administration aura provoqué des situations administratives précaires pour les uns (*des M.A.D de CPIP sans date de régularisation et qui dureront probablement des années*) et une profonde amertume pour les autres (*les perspectives d'intégrer le milieu ouvert pour les agents affectés actuellement en MF étant reportées à une date indéterminée*) !

Au terme de cette échange, le Directeur Interrégional a indiqué vouloir se saisir de l'ensemble des dossiers et connaître sa feuille de route pour les quatre années à venir ! Gageons que celle-ci ne se galvaude pas au fil du temps !

Celle de l'UFAP UNSa Justice Réunion Mayotte, elle, ne bougera pas d'un millimètre : les personnels pénitentiaires avant tout !

A court terme, la création et l'abondement des ELSP sur la Réunion, le comblement des vacances de postes tous corps et grades confondus (PS,PIP,PA,PT), demeurent une priorité non négociable pour la Première organisation syndicale du Ministère de la Justice.

LA REUNION NE DOIT PAS ETRE L'ETERNELLE OUBLIÉE DE LA DSPOM !

A Saint-Denis, le 22/07/2025
L'U.R UFAP UNSa Justice Réunion Mayotte